

Philippe BILGER



Philippe Bilger est né en Alsace-Lorraine. Entré dans la magistrature en 1972, avocat général à la cour d'assises de Paris depuis plus de quinze ans, son métier et son goût de la parole ne l'ont jamais détourné de la passion de la littérature et de l'écriture.

Depuis novembre 2005, son blog « Justice au singulier » lui permet de faire preuve de réactivité et de liberté sur l'actualité, qu'elle se rapporte aux problèmes de la justice, à la liberté d'expression ou aux phénomènes de société.

Il a écrit plusieurs essais, seul ou en collaboration, notamment *Un avocat général s'est échappé au Seuil*, *Le Guignol et le Magistrat* chez Flammarion, *J'ai le droit de tout dire* aux éditions du Rocher et le dernier en date avec Roland Agret aux éditions Mordicus, *Et si on jugeait les juges ?* N'ayant pas abandonné l'espérance du grand roman qui justifie une existence, il a abordé la fiction dans *Arrêt de mort* aux éditions du Félin mais Marcel Proust et quelques autres admirations ne cessent de lui rappeler ce qu'est le génie.

Pour résumer, ses diverses activités ont pour point commun de lui donner la forme d'intensité qu'il attend de la vie. Son monde intime n'a jamais contrarié cette exigence.